ENVOI PAR COURRIER UNIQUEMENT

Subvention pour une installation solaire photovoltaïque ou thermique

Une subvention de 200 € par logement est proposée aux habitants d'Alès Agglomération pour l'installation d'un chauffe-eau solaire, d'un système solaire combiné ou de panneaux photovoltaïques.

Pour information : developpement.durable@alesagglo.fr

Le formulaire de demande (ci-après) et les pièces annexes sont à retourner à l'adresse suivante :

Direction Développement Durable
Alès Agglomération
Bâtiment ATOME
2 rue michelet
BP 60249
30105 Alès Cdex

Les pièces à joindre :

- ✓ La facture d'achat et de pose de l'équipement par un installateur certifié
- ✓ Une attestation de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Un RIB

✂ _

Formulaire de demande de subvention

*Nom : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

*Prénom : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

*Date de naissance (jj/mm/aa) : |__|__|__|__|__|__| *Téléphone : _____

*Adresse d'installation de l'équipement :

_____

**mentions obligatoires*

Type d'équipement :		Type de construction :	
Chauffe eau solaire	|__|	Neuve	|__|
Système solaire combiné	|__|	Réhabilitée	|__|
Panneaux photovoltaïques	|__|	Maison principale	|__|

Date et signature